

Protocole d'accueil des élèves de l'école élémentaire Lazare Carnot à Nolay à partir 2 novembre 2020.

Madame, monsieur,

Voici le document établi, suite à cette situation exceptionnelle, par le conseil des maîtres du 2 novembre 2020

Ce protocole a été établi conformément au Protocole sanitaire du 30 octobre 2020 publié par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des sports.

Mettre son enfant à l'école implique l'acceptation pleine et entière de ces dispositions.

Accès à l'école :

Les horaires de l'école : **9h/12h et 14h05/ 17h05.**

Les parents sont autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école masqués et doivent se laver les mains s'ils doivent venir chercher leur enfant suite à un appel de l'enseignant ou s'ils ont rendez-vous avec un professeur.

Les entrées et sorties pour les élèves qui prennent le bus se font par le portail de la cour du haut. Les entrées et sorties pour les autres enfants se font **uniquement par le portail de l'élémentaire. (Le portail de l'école maternelle ne devra pas être utilisé).**

Les parents et les enfants devront éviter les attroupements devant l'école et respecter les gestes barrières et porter un masque dans un rayon de 100 mètres autour de l'école.

Communication avec l'école :

Les communications avec les familles pourront se faire par :

- Le site de l'école : <http://ele-nolay-21.ec.ac-dijon.fr/>
- Le mail de l'école pour l'administratif : 0211253y@ac-dijon.fr ou celui de la classe de votre enfant :
 - CP Mme Deblangey : classedeblangey@laposte.net
 - CE1 M Deschizeaux : classecheschizeaux@laposte.net
 - CE2/CM1 Mme Gros/Mme Lequin: grosmyriam@laposte.net / Lois.lequin@laposte.net
 - CE2/CM1 M Compagnon : classecompagnon@laposte.net
 - CM2 Mme Vaine : classeDESCM2nolay@laposte.net
- Par téléphone : 09/61/65/33/08

Tenue :

L'enfant doit avoir une tenue vestimentaire simple, s'il ne sait pas faire ses lacets, prévoir des chaussures à scratchs ou à élastiques.

Le port du masque pour les enfants est obligatoire dès 6 ans. **Il est préférable que l'enfant ait 2 masques par jour(prévoir deux pochettes : une pour mettre le masque usagé ce qui évitera la pollution dans la rue, et une pour le masque « propre »).**

Matériel :

L'enfant doit avoir son matériel personnel.

Il pourra amener une bouteille d'eau ou une gourde, un paquet de mouchoirs.

Le gel hydroalcoolique n'est pas recommandé mais autorisé avec accord des parents, son utilisation ne pourra se faire que sur autorisation et sous la surveillance d'un adulte.

Les récréations :

La limitation du brassage entre les classes et les groupes d'élèves est souhaitée, les enfants sont dans des zones différentes selon l'emploi du temps.

L'enfant peut prendre des petits jouets ou jeux individuels, des livres pour la récréation mais, ne les prêtera pas à ses camarades.

Les jeux de ballons sont autorisés.

Les temps de classes :

- les déplacements en classe devront être limités,
- la distanciation physique est requise dans les espaces clos, et les classes sont organisées pour la favoriser au maximum dans la mesure des possibilités
- les activités de groupes ne sont pas interdites mais doivent se faire dans le respect des gestes barrières
- les classes sont aérées avant l'arrivée des enfants, pendant les récréations

Les gestes barrières :

Les enfants y sont sensibilisés, à l'école et il est conseillé de poursuivre cet apprentissage à la maison.

Le lavage des mains :

Il est effectué avant d'aller en classe, après le passage aux toilettes, à l'aller et au retour des récréations. Les enfants devront veiller à se laver les mains en rentrant à la maison.

Le port du masque :

L'enfant doit porter un masque à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement mais également dans un rayon de 100 mètres autour de l'école, ne pas oublier les deux pochettes (voir plus haut)
Les adultes doivent porter un masque à l'intérieur et à l'extérieur au sein de l'établissement, et aux abords de l'établissement (rayon de 100mètres) selon les modalités prescrites par le protocole sanitaire du 30/10/20.

• **Je m'engage à :**

- avoir lu le protocole sanitaire publié sur le site de l'école :
- à avoir sensibilisé mon enfant aux gestes barrières et à leur importance dans le contexte actuel avant la reprise de l'école.
- ne pas mettre mon enfant si lui ou un membre de la famille a ou a eu ces derniers jours des symptômes (de la fièvre, une sensation de fatigue, une toux sèche, des courbatures et des douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge, des diarrhées, une éruption cutanée).
- prendre sa température qui doit être inférieure à 38°C avant de l'amener (sans lui avoir administré un médicament pour la fièvre dans les dernières 48h)
- arriver à l'heure à l'école
- prévenir par mail ou téléphone en cas d'absence.
- prévenir l'école **en urgence** en cas de symptômes de la maladie.

La directrice a un protocole précis à suivre en cas de cas contact ou de cas avéré mais si vous avez des questions, vous pouvez contacter mme Chanussot, l'infirmière scolaire du secteur au 03/80/21/71/95(numéro du collège) ou le docteur Lavoisier, médecin scolaire du secteur au cms de Beaune au 03/80/22/60/66.

Date :

Signature :